

Thomas Piketty : « Il est temps de dépasser le capitalisme »

nouvelobs.com/economie/20190904.OBS17952/thomas-piketty-il-est-temps-de-depasser-le-capitalisme.html

Le capital, saison 2. Après le succès mondial du « Capital au XXI^e siècle », en 2013, Thomas Piketty publie le 12 septembre un deuxième livre tout aussi ambitieux et volumineux (1 232 pages) sous le titre « Capital et Idéologie » (Seuil).

Il y décortique, sur la longue durée, l'organisation des inégalités et, celles-ci n'étant jamais « naturelles », la façon dont elles sont légitimées. Il montre qu'aucune organisation sociale n'est éternelle et qu'il ne faut pas hésiter à en imaginer de nouvelles, où les inégalités pourront être réduites et où le capital cessera d'être concentré dans quelques mains.

A l'écouter, la propriété privée doit cesser d'être sacralisée. Dans la dernière partie du livre, il avance des pistes en faveur d'une propriété « sociale » (grâce à la cogestion) et « temporaire » (sous l'effet d'un impôt sur la propriété et une dotation en capital universel). De quoi dessiner un « nouveau socialisme participatif » susceptible d'inspirer la gauche. Il s'en explique en avant-première dans « l'Obs ».



Pourquoi un nouveau gros livre, pourquoi maintenant ?

J'ai beaucoup appris depuis la sortie du « Capital au XXI^e siècle ». J'ai été invité dans des pays que je ne connaissais pas ou peu, j'ai rencontré des chercheurs, j'ai participé à des centaines de débats... Tous ces échanges m'ont poussé à renouveler mes réflexions. « Le

Capital... », pour le résumer très brièvement, montrait comment, au XX^e siècle, les deux guerres mondiales avaient conduit à une réduction très forte des inégalités héritées du XIX^e. Je pointais leur remontée inquiétante depuis les années 1980.

Mais cet ouvrage avait deux limites. La première, c'est qu'il était très occidental-centré. Dans ce nouveau livre, j'élargis le regard : je reviens sur le passage des sociétés « ternaires » [*organisées en trois classes, noblesse, clergé, travailleurs, NDLR*] aux sociétés de propriétaires, mais j'étudie aussi les sociétés esclavagistes, coloniales, communistes, postcommunistes, sociales-démocrates, le cas des castes en Inde, du Brésil, de la Chine, de la Russie... La deuxième limite était qu'il ne faisait qu'effleurer la question des idéologies politiques qui appuient les inégalités. C'était une boîte noire que j'ai décidé d'ouvrir. Tout cela prend beaucoup de pages.

Vous trouvez cet ouvrage meilleur que le précédent ?

Ah oui. J'ai fait des progrès. Si vous n'en lisez qu'un, lisez celui-là !

Ce très long détour historique, décrivant les grandes bifurcations idéologiques, n'a-t-il pas pour but de démontrer que le passage à un autre système social est aujourd'hui possible ? Qu'il n'est pas si utopique ?

Je raconte l'histoire de nombreux régimes inégalitaires et la conclusion qui en émerge, c'est que les idéologies dominantes sont toujours beaucoup plus fragiles qu'on ne l'imagine. L'inégalité est une construction politique, pas le produit « naturel » de l'économie ou de la technologie. Chaque société a besoin de se raconter un récit plausible pour expliquer les inégalités, montrer pourquoi elles sont acceptables, justifier l'organisation des groupes sociaux, la relation à la propriété, à la frontière, le régime fiscal, le régime éducatif...

Le dernier livre de Thomas Piketty fait 1 232 pages. On l'a résumé en 1 232 caractères
Revisiter cette histoire permet de mettre de la distance vis-à-vis des idéologies actuelles. On a souvent l'impression que les inégalités du passé étaient forcément injustes et despotiques et que celles du présent seraient forcément méritocratiques, dynamiques, ouvertes. Je n'en crois pas un mot. Les « premiers de cordée » de Macron, les *job creators* de Trump, la glorification de la fortune quel que soit son nombre de zéros, tout cela relève d'un discours tout aussi religieux que celui qui prévalait jadis.

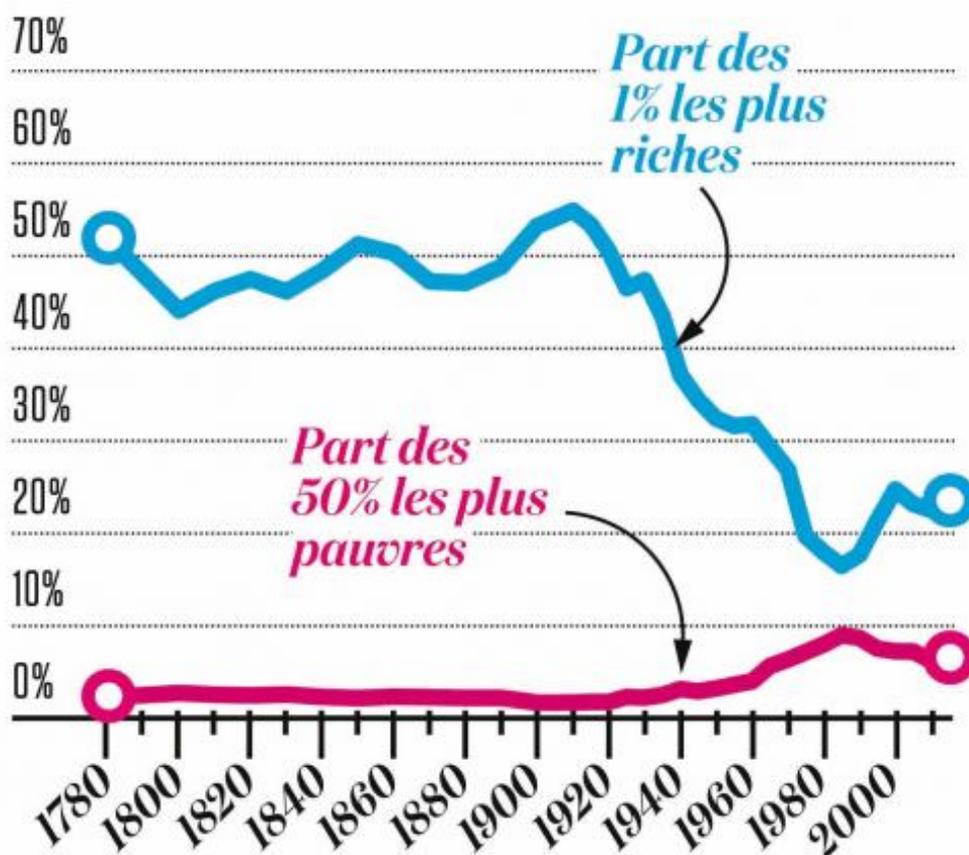
Vous le montrez à propos du XIX^e siècle, véritable âge d'or de la propriété inégalitaire.

Les sociétés d'ordres d'avant la Révolution française étaient fondées sur un principe explicitement religieux. La « société de propriétaires » qui leur a succédé n'a pas le même type de fondement, mais la propriété y fait l'objet d'une véritable sacralisation. Cela tient à la peur du vide : si on commence à remettre en cause le droit des propriétaires, on redoute de ne pas savoir où s'arrêter.

Par crainte d'ouvrir la boîte de Pandore, on a été conduit à justifier toutes les accumulations de propriétés, y compris les plus criminelles. Ainsi, au cours du XIX^e, quand les Etats abolissent l'esclavage, ils prennent soin d'indemniser les propriétaires... mais pas les esclaves ! Et Charles X impose à Haïti une énorme dette destinée à « dédommager » les anciens propriétaires d'esclaves. Une dette que l'île, qui avait osé se révolter, traînera comme un boulet jusqu'au milieu du XX^e siècle.

L'ÉCHEC DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Part des 1% les plus riches et des 50% les plus pauvres dans la propriété privée en France



“ Ce graphique illustre l'échec de la Révolution française sur la question des inégalités : au XIX^e siècle, les 1% les plus riches détiennent la moitié de la propriété privée, les 50% les plus pauvres ne possèdent presque rien, les inégalités sont abyssales. Ce n'est

Les mégantes sont abyssales. Ce n'est qu'au XX^e siècle qu'elles seront vraiment réduites, à partir de l'instauration de l'impôt progressif sur le revenu en 1914 et après les deux guerres mondiales. Mais, à partir des années 1980, avec l'effondrement du modèle communiste et le début de la révolution néolibérale, les écarts recommencent à se creuser."

Mais pourquoi un tel engouement pour la propriété ?

Au début du XIX^e siècle, on avait encore en tête l'arbitraire du pouvoir royal d'avant la Révolution. La propriété, protégée par l'Etat rationnel, était donc vécue par les bourgeois comme un droit émancipateur, la promesse d'un monde plus ouvert... Ce n'était pas entièrement faux et du reste, je prends soin, dans ce livre, de ne diaboliser aucune des justifications idéologiques des inégalités : chacune peut avoir sa part de vérité.

Le problème commence lorsqu'on tombe dans la sacralisation de la propriété. Elle a causé d'énormes dégâts par le passé et j'ai peur qu'on l'ait aujourd'hui un peu oublié. Depuis la chute de l'Union soviétique, on a renoué avec la crainte d'ouvrir cette boîte de Pandore en redéfinissant le droit de propriété. Le reaganisme s'est remis à justifier n'importe quelle concentration des richesses, comme si les milliardaires étaient nos sauveurs.

Or, j'ai la conviction que cette peur du vide peut et doit être surmontée. Délibérer démocratiquement de la propriété, c'est compliqué, mais on peut y arriver. On peut s'appuyer sur les leçons de l'Histoire, se souvenir du succès des réductions des inégalités du XX^e siècle. Le reaganisme a montré ses limites : la croissance a été divisée par deux, les inégalités ont doublé. Il est temps de sortir de cette phase de sacralisation de la propriété. De dépasser le capitalisme.

L'ÉCHEC DU REAGANISME

Part des 1% les plus riches et des 50% les plus pauvres dans l'ensemble des revenus américains

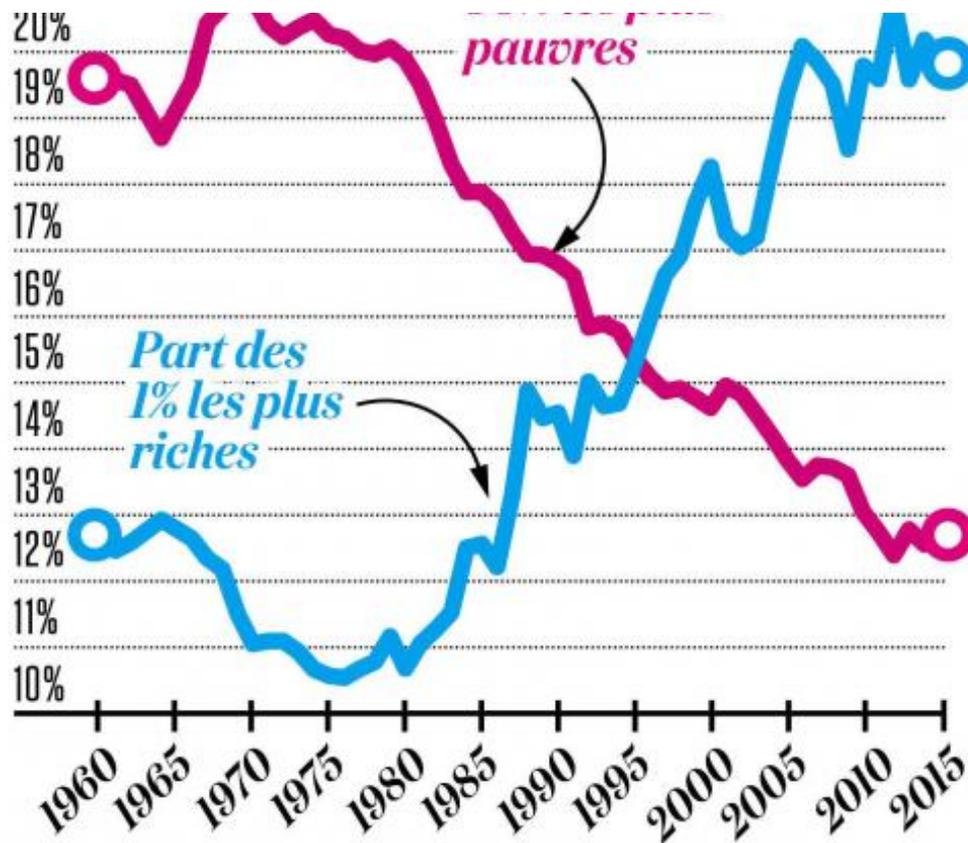
21%

000



*Part des
50% les plus*





“ La révolution reaganienne, qui devait conduire à la prospérité de tous, a conduit à l’effondrement de la part des revenus des 50% les plus pauvres dans le revenu total américain : en trente ans, elle passe de 20% à 12%, alors que les revenus des 1% les plus riches ont suivi la trajectoire inverse. L’envolée des revenus des très riches n’est pas que symbolique : elle a des répercussions sur le plan macroéconomique.”

Vous semblez bien optimiste sur la possibilité d’y parvenir. On a pourtant l’impression que l’idéologie capitaliste (que vous appelez « propriétaire ») survit à tout...

L’Histoire montre qu’il est impossible de prédire l’évolution des régimes inégalitaires. Prenez la Suède : on se plaît parfois à raconter que le modèle social suédois se nourrit d’une culture très ancienne, qui remonterait aux Vikings. En fait, ce fut longtemps un

pays extrêmement inégalitaire. Le système censitaire en vigueur jusqu'en 1911 stipulait que les plus grosses fortunes pouvaient avoir jusqu'à cent voix par personne !

Ce sont les mobilisations politiques qui ont transformé ce pays. Si quelqu'un avait prédit en 1910 que la Suède deviendrait sociale-démocrate, personne ne l'aurait pris au sérieux... C'est pourquoi je ne crois pas que le système actuel soit indestructible. Les moments de crise reviendront, et on piochera alors dans les idées et les propositions disponibles...

Pourquoi cela n'a-t-il pas eu lieu lors de la crise de 2008 : le système semblait à bout et on se jurait de tout changer ?

On sortait tout juste de la phase post-1990 et le travail intellectuel nécessaire pour préparer l'étape suivante n'avait pas encore été fait. D'autant qu'un autre défi est apparu, lié cette fois à la fin du colonialisme : la montée de discours xénophobes, qui divisent les classes populaires. Ces deux défis, post-communiste et post-colonial, ont étouffé l'émergence d'une pensée universaliste et socialiste. Mais les choses commencent à bouger. Aux Etats-Unis, les candidats Bernie Sanders et [Elizabeth Warren](#) et les jeunes élues démocrates reprennent ainsi le thème de la redistribution.

LIRE AUSSI > [Piketty : « La pauvreté recule mais les inégalités ont fortement augmenté »](#)

Pour empêcher la concentration de la propriété, vous avancez plusieurs propositions. Premier axe : transformer la propriété privée en propriété « sociale », en s'appuyant sur la « cogestion » des entreprises, à l'allemande.

Le véritable enjeu de nos sociétés, c'est celui du pouvoir : il y a une capture du pouvoir économique et politique par l'argent privé. J'esquisse dans le livre une forme de « socialisme participatif », à l'opposé du socialisme soviétique hyper-étatique, qui a conduit à des résultats désastreux. La cogestion offre cette possibilité. Seuls l'Allemagne et les pays nordiques ont suivi cette voie dans les années 1950, mais la réflexion commence à avoir lieu chez les travaillistes britanniques et chez les démocrates américains.

En Allemagne, les salariés se voient attribuer la moitié des droits de vote au conseil d'administration pour les grandes entreprises. En Suède, c'est un tiers, mais cela s'applique aussi à de plus petites entreprises. Un tel système a permis qu'il y ait moins d'excès qu'ailleurs quant à la fixation des salaires des dirigeants et un meilleur investissement des salariés dans l'entreprise. Je propose d'aller plus loin, en plafonnant (par exemple à 10 %) les droits de vote des actionnaires les plus importants, pour permettre à des plus petits actionnaires d'entrer dans le jeu et de former des coalitions avec les salariés.

Au fond, vous programmez la fin de la propriété privée ?

Non, car ces dispositifs seront à ajuster en fonction de la taille de l'entreprise. L'objectif est de dépasser la propriété privée en instituant une propriété sociale et temporaire. Si quelqu'un met toutes ses économies pour créer un restaurant par exemple, il est normal qu'il dispose de plus de droit de vote que le salarié qu'il aura embauché la veille de l'ouverture. La propriété privée de taille raisonnable est légitime, elle permet aux subjectivités individuelles de s'exprimer. Mais il faut éviter les concentrations excessives et trop durables des pouvoirs. Il existe beaucoup de secteurs dans lesquels la logique « une action = une voix » n'est pas celle qui prévaut (les universités, les entreprises culturelles, certains médias...) et cela se passe très bien.

Les 10 pistes de Thomas Piketty pour en finir avec les inégalités

En réalité, il existe plusieurs régimes possibles de propriété, qui doivent cohabiter. Y compris la propriété publique, qui reste un instrument indispensable : j'ai signé la demande de référendum sur Aéroports de Paris, car je pense que les aéroports, les hôpitaux, les universités, les écoles ou autres services publics, doivent être gérés par l'Etat.

La deuxième proposition consiste à instaurer une propriété « temporaire », grâce à un impôt progressif sur le patrimoine.

On l'oublie souvent, mais le taux des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, qui a été instauré après la Première Guerre mondiale dans la plupart des pays industrialisés, a atteint pendant les Trente Glorieuses des niveaux très élevés – jusqu'à 90 % aux Etats-Unis – sans que cela bride la croissance, bien au contraire. Je propose donc de reprendre ce modèle et de le prolonger, en instaurant un impôt progressif sur la propriété.

L'objectif est de limiter dans le temps le montant des biens qu'une même personne peut détenir. C'était déjà l'objectif qui a guidé au XX^e siècle l'imposition des gros héritages : au bout d'une génération, une famille est tenue de rendre à la collectivité une partie de sa richesse. Mais ce n'est pas suffisant, d'autant plus que l'espérance de vie a augmenté : quand vous gagnez 100 milliards d'euros à 30 ans, faut-il attendre que vous ayez 90 ans pour rebattre les cartes ? Il faut donc faire circuler la propriété tout au long de la vie.

En fait, vous proposez de rétablir l'ISF ?

Je propose un impôt annuel et progressif sur le patrimoine qui, en France, remplacerait la taxe foncière et l'IFI (Impôt sur la Fortune immobilière) et s'appliquerait aussi aux actifs financiers. Actuellement, le patrimoine moyen en France est de près de 200 000 euros par personne. Dans mon barème – qui n'est qu'indicatif – si vous êtes en dessous, vous payez chaque année 0,1 %, ce qui est moins que la taxe foncière actuelle. Le taux monterait progressivement, passant à 5 % à partir de 2 millions d'euros, à 60 % au-dessus de 200 millions et 90 % au-delà de 2 milliards.

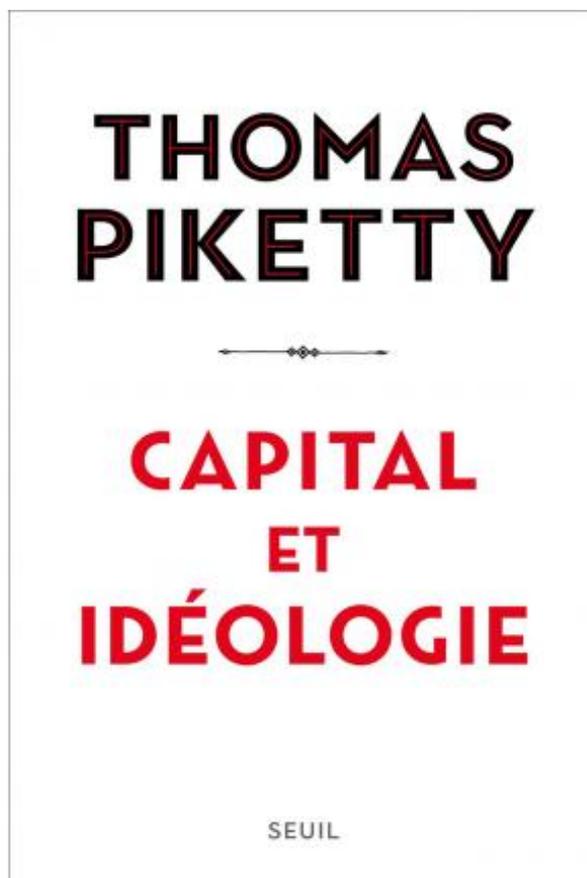
Un entrepreneur serait donc obligé de vendre sa société lorsqu'elle prend de la valeur. C'est... radical.

Mais la plupart des entrepreneurs ne sont pas des milliardaires ! Le système que je

propose permet de posséder plusieurs millions d'euros, voire plusieurs dizaines de millions, au moins un certain temps. Par contre, ceux qui possèdent plusieurs centaines de millions d'euros ou plusieurs milliards devront effectivement partager le pouvoir avec les nouveaux actionnaires, qui pourraient être notamment les salariés.

Alors non, il n'y aura plus de milliardaires. Mais comment peut-on soutenir que leur existence soit nécessaire à l'intérêt général ? Contrairement à ce qui est souvent dit, leur enrichissement a été obtenu grâce à ces biens collectifs que sont les connaissances publiques, les infrastructures, les laboratoires de recherche...

L'affirmation selon laquelle l'émergence des milliardaires aurait permis de booster la croissance est tout simplement fautive ! La croissance du revenu national par tête était de 2,2 % par an aux Etats-Unis entre 1950 et 1990, elle est tombée à 1,1 % entre 1990 et 2020. On ne peut pas passer son temps à dénoncer le « populisme » tout en s'appuyant sur des fake news aussi grossières.



Si tous les milliardaires vendent leurs actions pour payer l'impôt, cela fera chuter la Bourse, du moins la première année.

Cela fera également chuter les prix de l'immobilier, qui sont délirants à Paris, et cela permettra à de nouveaux groupes sociaux de devenir propriétaires et actionnaires.

Ce que vous préconisez, c'est exactement le contraire de ce que Macron a fait depuis deux ans. Il a tout faux ?

La suppression de l'ISF a été une grave erreur : c'était un impôt très dynamique, dont les recettes – 5 milliards d'euros – ont augmenté 2,5 fois plus vite que le PIB depuis sa création en 1990. Il aurait même pu rapporter encore plus si l'administration fiscale n'avait pas été aussi déficiente. Dans les déclarations d'impôts, les revenus salariaux sont préremplis mais pas les patrimoines : du temps de l'ISF, les contribuables remplissaient leurs déclarations et pouvaient y inscrire n'importe quoi.

Macron a justifié sa suppression par la nécessité de favoriser l'investissement.

L'argument ne tient pas la route. Si vous investissez 2 millions d'euros pour construire une maison ou un immeuble, vous payez la taxe foncière et l'IFI. Mais si vous placez ces 2 millions dans l'assurance-vie ou dans un portefeuille financier à l'autre bout du monde, vous ne payez rien. Admettez que c'est complètement stupide ! Le vrai objectif était d'exonérer les plus riches, purement et simplement.

La grande originalité de votre impôt sur la propriété est qu'il servira à financer une « dotation universelle en capital » ? De quoi s'agit-il ?

Actuellement, la moitié de la population n'hérite de rien du tout. J'imagine donc une sorte d'« héritage pour tous » : à 25 ans, toutes les personnes recevraient un capital de 120 000 euros, ce qui représente 60 % du patrimoine moyen en France. Cela peut servir à acheter son logement : on évite ainsi une société divisée entre ceux qui paient des loyers – souvent de génération en génération – et ceux qui en perçoivent – de façon tout aussi héréditaire ! Ça encouragerait aussi la création d'une entreprise ou la prise de participations, par les salariés, dans le capital de leur entreprise.

Le troisième terrain où se joue la lutte contre les inégalités, c'est l'éducation.

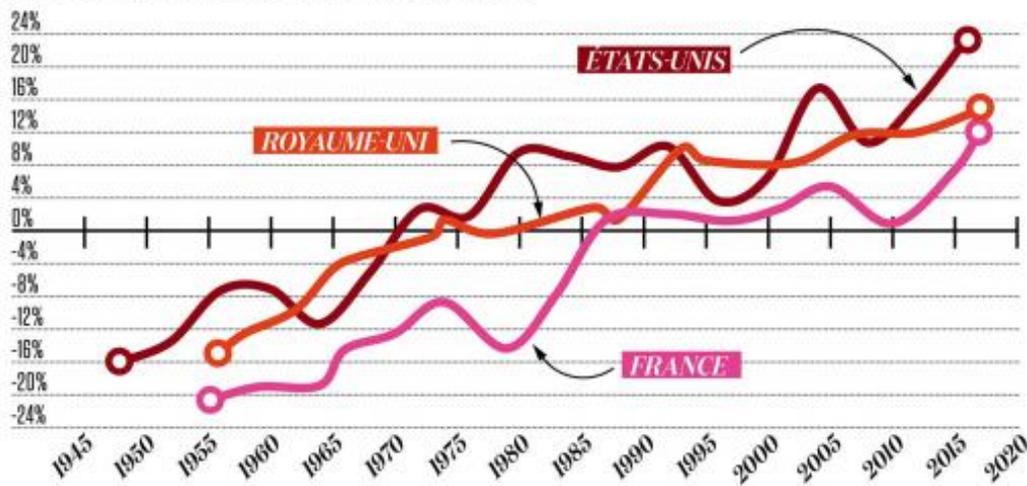
Si l'on cherche une explication à la division par deux de la croissance depuis les années 1990, je suggère de s'intéresser à ce sous-investissement éducatif. Les dépenses d'éducation ont stagné dans tous les pays développés, alors que le nombre d'étudiants a fortement augmenté. En France, le budget de l'enseignement supérieur est de 10 milliards d'euros. Si on y avait ajouté les 5 milliards d'euros de l'ISF, on aurait pu inverser la chute dramatique de l'investissement par étudiant. Par ailleurs, est-il normal que l'Etat affecte plus de moyens publics aux lycées du centre de Paris, où les profs sont titulaires et plus expérimentés, et donc mieux payés, qu'en Seine-Saint-Denis, où il y a davantage de contractuels ? Il y a là un degré d'hypocrisie hallucinant.

Propriété sociale et temporaire, capital universel, cogestion, justice éducative : tout cela fait presque un programme politique pour la gauche française, mais est-ce faisable dans un seul pays ou dans quelques pays ?

Beaucoup de choses peuvent être faites dans un seul ou dans quelques pays. Le partage des droits de vote dans les entreprises existe déjà en Allemagne, en Suède, en Autriche depuis un demi-siècle et cela fonctionne très bien. Il faut partir de là et aller plus loin.

LA MUE DES PARTIS DE GAUCHE

Différence entre la part des votes allant vers les partis de gauche parmi les 10% les plus diplômés et les 90% les moins diplômés.



Les partis de gauche étaient ceux des travailleurs, ils sont devenus graduellement ceux des diplômés. Le phénomène est semblable en Suède et en Allemagne. Cela s'explique notamment par l'émergence au sein des partis de gauche d'une idéologie hyper-méritocratique : les diplômés mesurent les efforts de chacun et les non-diplômés doivent s'en prendre d'abord à eux-mêmes. L'électorat populaire, pour qui l'accès aux diplômes n'est pas aisé, s'est senti abandonné et a commencé à rejoindre les partis anti-élites.”

Et sur l'impôt sur la propriété et la dotation en capital ?

L'ISF a bien fonctionné et il n'y a pas de difficulté à le remettre en route, avec des déclarations préremplies par l'administration. Mais sur le long terme, en effet, il faudra aussi mettre en place une coordination internationale qui conditionne les échanges commerciaux et les flux de capitaux à la réalisation d'objectifs contraignants en termes de justice fiscale et de justice climatique.

Il y a des accords, y compris à l'intérieur de l'Europe, qui devront être dénoncés. On ne peut pas avoir la libre circulation des capitaux sans un système d'échange d'information et de coordination fiscale et réglementaire efficace et solide, c'est-à-dire l'établissement d'un « cadastre » financier pour les pays entre lesquels les capitaux continueront de circuler. Cela permettra d'agir pour la justice fiscale et contre l'hyper-financiarisation de l'économie. Il faudra donc sortir de ces traités, tout en proposant immédiatement des traités alternatifs.

Votre livre est discret sur l'écologie. Pourquoi ne pas faire du défi climatique le levier du changement ?

Il est indispensable de changer de modèle économique pour résoudre la crise environnementale. Mais il ne suffit pas de brandir l'étendard vert. Il faut dire comment on pense changer de système, quel régime de propriété on propose de mettre en place :

quel pouvoir pour les actionnaires ? pour les salariés ? quelle justice fiscale ? Trop souvent, le message écologiste reste dans le flou et on se retrouve ensuite avec la moitié d'EELV qui rejoint LREM et supprime l'ISF.

L'échec de la taxe carbone montre à quel point on a besoin de réduire les inégalités pour résoudre la crise climatique. Il est impossible de demander aux classes populaires et aux classes moyennes de faire des efforts si l'on n'apporte pas la preuve incontestable que les plus riches en feront au moins autant. Or, dans la mesure fiscale qui a conduit aux « gilets jaunes », au contraire, on utilisait l'argent de la taxe carbone pour financer la suppression de l'ISF ! On ne pouvait pas mieux tuer la possibilité même d'une politique écologique juste.

« Il faut dépasser le capitalisme », dites-vous ? Pourquoi ce mot, pourquoi pas « sortir du capitalisme » ?

Je dis « dépasser » pour dire sortir, abolir, remplacer. Mais le terme « dépasser » me permet d'insister un peu plus sur la nécessité de débattre du système de rechange. Après l'échec soviétique, on ne peut plus promettre l'abolition du capitalisme sans débattre longuement et précisément de ce qu'on va mettre en place ensuite. J'essaie d'y contribuer.

Pascal Riché et Eric Aeschimann

L'OBS

Les 10 pistes de Thomas Piketty pour en finir avec les inégalités

l'Obs [nouvelobs.com/economie/20190904.OBS17964/les-10-pistes-de-thomas-piketty-pour-en-finir-avec-les-inegalites.html](https://www.nouvelobs.com/economie/20190904.OBS17964/les-10-pistes-de-thomas-piketty-pour-en-finir-avec-les-inegalites.html)

Six ans après le best-seller « le Capital au XXI^e siècle », Thomas Piketty publie le 12 septembre « Capital et Idéologie » (Seuil), un livre tout aussi ambitieux dans lequel il retrace l'histoire mondiale des inégalités et des idéologies qui les sous-tendent. L'économiste, qui présente ce nouveau travail dans un entretien exclusif à « l'Obs », dresse des pistes pour en finir avec la concentration du capital :

- 1.** Propriété sociale et cogestion des entreprises : les salariés reçoivent 50 % des sièges dans les conseils d'administration et les droits de vote des plus grands actionnaires sont plafonnés (par exemple à 10 % dans les grandes entreprises).
- 2.** Propriété temporaire : création d'un impôt annuel progressif sur la propriété, dont les taux iraient de 0,1 % pour les petits patrimoines (jusqu'à 100 000 euros) à 90 % pour les patrimoines supérieurs à 2 milliards d'euros.
- 3.** Dotation en capital universelle et circulation de la propriété : à 25 ans, chacun reçoit l'équivalent de 60 % du patrimoine moyen, soit 120 000 euros, financé par l'impôt progressif sur la propriété.
- 4.** Relèvement des taux des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu et les successions (jusqu'à 90 %).
- 5.** Constitutionnalisation du principe de la progressivité des impôts.
- 6.** Justice éducative : rééquilibrage effectif et vérifiable des dépenses éducatives en faveur des zones défavorisées.
- 7.** Instauration d'une taxe carbone individuelle et progressive grâce à une « carte carbone » permettant de mesurer la consommation de chacun.
- 8.** Financement de la vie politique : les citoyens reçoivent de l'Etat des « bons pour l'égalité démocratique » à verser aux partis de leur choix ; plafonnement drastique des dons privés.
- 9.** Insertion d'objectifs fiscaux et écologiques quantifiés et contraignants dans les accords commerciaux et les traités internationaux ; suspension des accords et traités (y compris européens) ne remplissant pas ces conditions.
- 10.** Création d'un cadastre financier international permettant aux administrations fiscales de savoir qui possède quoi ; suspension des accords de libre circulation des capitaux ne remplissant pas ces conditions.